19.12.2022

Les faux sites de vente en ligne

« Et vous ? Auriez-vous dit oui ? » Telle est le titre de la campagne nationale menée actuellement par le corps de police suisse et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) pour lutter contre les escroqueries en ligne. Découvrez comment éviter de tomber dans le piège des faux sites marchands.

La campagne a pour but de vous mettre en garde contre les dangers liés à l'achat de produits sur les places de marché en ligne. Or il faut savoir que certaines de ces plateformes ont été créées dans le seul but de tromper les acheteurs potentiels. Il s'agit de faux sites de vente en ligne qui attirent les internautes en proposant des produits particulièrement populaires à des prix très attractifs. Mais la marchandise n'existe pas, elle sert juste d'appât. Les internautes qui passent commande sur ces sites ne verront jamais les produits achetés, ou recevront, dans le meilleur des cas, des articles défectueux ou contrefaits.

À noter également que ce type d'escroquerie représente aussi souvent un moyen pour les cybercriminels d'enregistrer les données personnelles transmises par leurs victimes à l'occasion de la transaction, dans le but d'usurper leur identité et de commettre ensuite d'autres délits.

https://www.youtube.com/watch?v=jaChtbFbdBc&t=4s

L'histoire de David (nom utilisé pour la vidéo) montre bien comment se déroule ce genre d'arnaque. David pensait avoir tapé dans le mille et avoir dégoté une super offre pour un article qu'il voulait offrir à sa fille. La réalité est qu'il a été victime d'une escroquerie. La console de jeu qu'il a achetée en bénéficiant d'une réduction importante sur le prix initial n'arrivera jamais à destination. Sa fille ne recevra donc jamais son cadeau et il ne reverra jamais son argent.

La vidéo a pour vocation d'illustrer les conseils généraux de la campagne sur le comportement à adopter pour les achats réalisés sur Internet afin d'éviter autant que possible d'être victime d'une cyberarnaque.

- Méfiez-vous des offres « trop belles pour être vraies ».
- Achetez en exclusivité sur des sites fiables et renseignez-vous sur l'entreprise auprès de laquelle vous faites vos achats. Les conditions générales d'utilisation sont-elles indiquées ? Il y a-t-il un numéro de téléphone que vous pouvez appeler ? Consultez également les avis et les recommandations des autres acheteurs.
- Veillez à ce que le site Internet sur lequel vous faites vos achats soit sécurisé avant de saisir vos informations personnelles, telles que vos mots de passe et vos informations de paiement (comme par exemple les chiffres de votre carte de crédit).
- Dans la mesure du possible, commandez vos marchandises sur facture et non par paiement anticipé. Vous risquez autrement de ne jamais recevoir vos produits et de perdre votre argent.

Copyright – Tous droits réservés. Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Informatique